



INSTANCES DISCIPLINAIRES

MODÈLE DE CANDIDATURE

Chacun de ces organes se compose de dix membres choisis notamment, en raison de leur compétence d'ordre juridique ou en matière d'éthique et de déontologie.

Les candidatures doivent être adressées au siège de la Fédération : FFM - Élections 2024, 74 Avenue Parmentier 75011 PARIS, au moins trente (30) jours avant la date des élections, accompagnées du bulletin de casier judiciaire n°3 (dont la date devra être postérieure au 20 juin 2024) par Pli Recommandé avec demande d'Avis de Réception, **soit au plus tard le 17 août 2024**, le cachet de la poste faisant foi.

Le Président de la Fédération, les Présidents des organes déconcentrés (Ligue Motocycliste Régionale et Comité Motocycliste Départemental) ainsi que les membres du Comité Directeur de la Fédération ne peuvent être simultanément membres d'un de ces organes disciplinaires.

Je soussigné(e) :

Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Demeurant :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Tél :

Licence n° :

Déclare être candidat(e) au :

Tribunal National de Discipline et d'Arbitrage (10 membres dont 1 Président).

Cour d'Appel Nationale (10 membres dont 1 Président).

Fait à

Le 2024

Signature